

# REPUBLIQUE DU BURUNDI



## CABINET DU PRESIDENT

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR  
DOMITIEN NDAYIZEYE, PRESIDENT DE LA  
REPUBLIQUE DU BURUNDI, A L'OCCASION  
DE LA 59<sup>ème</sup> SESSION ORDINAIRE DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ONU.

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Générale de  
l'Organisation des Nations Unies,  
Excellence Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des  
Nations Unies,  
Excellences,  
Distingués Délégués,  
Mesdames, Messieurs,

Qu'il Me soit permis d'adresser, au nom de Ma délégation et en Mon  
nom propre, Mes sincères félicitations à Votre Excellence Monsieur  
Jean Ping pour Votre élection méritée à la prestigieuse présidence  
de nos travaux. Soyez rassuré, Excellence Monsieur le Président, de  
l'appui indéfectible de toute Ma délégation pour la réussite de Votre  
noble mission.

J'aimerais également rendre hommage à Votre prédécesseur, Son  
Excellence Monsieur Julian Robert Hunte pour la manière  
remarquable avec laquelle Il a dirigé les travaux de la cinquante  
huitième session.

Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour féliciter une fois de  
plus Son Excellence Monsieur Kofi ANNAN, Secrétaire Général de  
notre Organisation pour le dévouement et le courage qui l'ont

toujours caractérisé dans l'accomplissement de Sa noble mission.

Je me dois de le remercier pour Son attachement sans cesse croissant et déterminant à la cause de la paix et de la sécurité dans le monde, et dans Mon pays le BURUNDI en particulier.

En effet, avec l'adoption de la résolution 1545 par le Conseil de Sécurité qui autorise le déploiement de l'ONUB, les Nations Unies ont apporté une contribution significative au processus de paix au BURUNDI qui, aujourd'hui, plus de deux mois après, tire vers la phase finale de son processus de paix.

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La signature de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation Nationale le 28 août 2000 a marqué un pas décisif dans le processus de paix de Mon pays tant déchiré par la crise la plus longue de son histoire depuis 1993, et qui a même failli hypothéquer l'existence de la nation. Cet Accord a inauguré une ère nouvelle caractérisée par une accalmie et un retour progressif à la paix, grâce à la conclusion d'accords de cessez-le-feu avec les mouvements politiques armés, plus particulièrement depuis la signature le 16 novembre 2003 d'un Accord Global de cessez-le-feu avec le principal mouvement rebelle,



Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le programme de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de réinsertion socio-professionnelle est coordonné au plus haut niveau par les plus hautes autorités du pays associées aux ministres

L'aménagement des sites d'intégration-démobilisation est terminé. Néanmoins, il se pose un manque criant de moyens matériels et financiers nécessaires pour prendre en charge l'accroissement de l'effectif des premières années avant la fin de la démobilisation progressive. Il ne faut pas perdre de vue que la démobilisation et le désarmement contribueront substantiellement à créer un environnement sécuritaire favorable à l'organisation imminente des élections libres, démocratiques, transparentes et honnêtes.

En effet, le projet de Constitution post-transition, base de l'organisation de ces élections et d'autres textes de lois les régissant a été longtemps discuté au sein de la classe politique burundaise autour du Président, puis de la Médiation et enfin autour des Chefs d'Etat de la Sous-Région. Certaines dispositions relatives au partage du pouvoir, n'ayant pas eu l'unanimité, ont été soutenues par 20 partis politiques sur 30 et entérinées par le 22<sup>ème</sup> Somme516 7T0 10 Tfb 1 29



région ainsi qu'à la médiation pour le soutien qu'ils ne cessent d'apporter au processus de paix burundais.

Les perturbations sécuritaires comme d'aucuns le savent ne se limitent pas hélas à l'intérieur des frontières de Mon pays. La sécurité du Burundi implique celle de la République Démocratique du Congo, celle du Rwanda et de la Tanzanie.

Conscients de cette interdépendance, une Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs sur la paix, la sécurité, la démocratie, le développement économique et l'intégration régionale est prévue au mois de novembre à Dar-Es-Salaam. Nul doute que cette Conférence aura un impact positif sur les pays concernés. J'ai la ferme conviction qu'elle pourra impulser une nouvelle dynamique de paix dans la Sous-région toute entière afin d'enterrer la hache de guerre et se tourner résolument vers le développement intégral et intégré de nos peuples.

Monsieur le Président,



De prime abord, les pays africains et l'Union Africaine ont prouvé leur volonté politique et leur détermination de prendre en charge la gestion de leurs propres problèmes, malgré les difficultés chantes de moyens.

L'heure est donc à la plaidoirie du renforcement conséquent de l'appui international accordé à l'Union Africaine et d'une coopération beaucoup plus agissante entre l'Union Africaine et l'Organisation des Nations Unies en matière de prévention de conflits et de restauration de la paix.

Egalement, les différentes approches nous ont montré que la recherche de la paix doit se faire de manière inclusive, c'est à dire, sans volontairement laisser personne derrière. C'est une voie rationnelle et fructueuse.

Cette action à l'unisson, nous la souhaitons aussi à notre Organisation, plus particulièrement en cette période où le multilatéralisme semble se relever des dures épreuves récentes. Nous devons donc demeurer unis pour sauvegarder cet idéal cher que nous ont légué les pères fondateurs de l'Organisation des Nations Unies et qui a été réaffirmé avec enthousiasme dans la Déclaration du Millénaire.

Une action beaucoup plus concertée et partagée sous la houlette des Nations Unies s'avère donc fondamentale en cette période marquée par la complexité des défis auxquels nous sommes appelés





Il convient également de réfléchir sans tarder sur les mécanismes adéquats de stabilisation des prix des matières premières, principale source de revenus des pays en développement. Car, en effet, la chute vertigineuse des prix des matières premières menace la survie des millions de personnes, surtout dans le milieu rural, ainsi que la stabilité des Etats. Il n'est pas besoin de démontrer que la pauvreté est un terreau fertile pour l'éclosion d'idées destructrices.

L'Afrique dispose d'énormes ressources naturelles ; et pourtant, la misère, les maladies et les souffrances de tout genre y font des ravages plus qu'ailleurs. En élaborant le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, le NEPAD, les Africains se sont engagés à promouvoir la bonne gouvernance politique et économique, condition sine qua none d'un développement durable. Les priorités sont déjà identifiées, secteur par secteur, et les structures sous-régionales se renforcent davantage. Cependant, le succès des efforts en cours dépendra, non seulement de la détermination des africains eux-mêmes, mais aussi du niveau de solidarité de la communauté internationale.

Monsieur le Président,

Le 20<sup>ème</sup> siècle, comme le début du 21<sup>ème</sup> siècle, ont été jalonnés par d'importants fora au cours desquels des engagements décisifs ont été pris par les hauts dirigeants du monde, dans divers domaines touchant la sécurité humaine au sens profond du terme. Ces engagements qui avaient suscité beaucoup d'espoirs dans le monde entier ne connaissent qu'une réalisation mitigée. Nous formulons le voeu que la réunion plénière de haut niveau prévue en 2005 puisse insuffler une nouvelle dynamique à la réalisation des engagements pris, pour le bonheur et la prospérité des générations présentes et futures.

JE VOUS REMERCIE.